

Annexe C

Mode de calcul des contributions des budgets annexes au budget principal et entre budgets annexes**1 - Services publics industriels et commerciaux**

Les contributions des budgets annexes au budget principal sont des contributions forfaitaires globales fixées lors de l'élaboration du budget primitif.

Il s'agit de compenser l'ensemble des prestations effectuées par les services municipaux pour le compte des budgets annexes.

Sans modification de la nature du service, les contributions évoluent chaque année à un rythme proche de l'inflation.

Les principaux postes de dépenses expliquant le mode de calcul des contributions sont notamment les suivants (l'estimation de ces charges n'est pas exhaustive). Une partie de ces éléments sont tirés de la comptabilité analytique de la Ville, sur des données rétrospectives.

** Service de l'Eau*

- prestations comptables et financières : 5,1 %
- charges des services centraux et direction services techniques : 44,1 %
- informatique et téléphone : 13,6 %
- entretien véhicules et mise à disposition de chauffeurs : 9,7 %
- gestion du personnel : 10,4 %
- mise à disposition locaux et parking : 13,5 %
- études et suivi de chantiers : 2,2 %
- autres prestations : 1,4 %

** Service de l'Assainissement*

- prestations comptables et financières : 2,8 %
- charges des services centraux et direction services techniques : 29,8 %
- informatique et téléphone : 8,4 %
- entretien véhicules et mise à disposition de chauffeurs : 10,3 %
- études et suivi de chantiers : 30,3 %
- gestion du personnel : 7,4 %
- mise à disposition locaux et parking : 8,7 %
- autres prestations : 2,3 %

** Service du chauffage urbain*

- prestations comptables et financières : 18,3 %
- charges des services centraux et direction services techniques : 9 %
- mise à disposition et gestion du personnel : 68,7 %
- prestations administratives : 2,3 %
- mise à disposition de locaux : 1,7 %

2 - Services publics administratifs

Il s'agit des contributions des deux budgets annexes dont l'équilibre est assuré par une subvention du budget principal.

Pour le budget Forêts, par souci de simplification, la contribution est fixe et ne prend en compte qu'une estimation des prestations directes effectuées par les services municipaux.

Pour le budget Archéologie Préventive, la contribution est actualisée chaque année suivant des éléments tirés notamment de la comptabilité analytique de la Ville.

* Service Forêts

- prestations comptables, informatiques, financières et gestion du personnel (charges administratives) : ~ 65 %
- entretien véhicules notamment et mise à disposition de chauffeurs (charges techniques) : ~ 35 %.

* Service Archéologie Préventive

- prestations comptables et financières : 30,7 %
- charges générales et services centraux : 4,5 %
- gestion du personnel : 18,9 %
- prestations administratives et informatique : 37,1 %
- prestations techniques : 8,8 %.

3 - Contribution du service Assainissement au Service Eau

Une contribution est versée par le service Assainissement au service de l'Eau qui assure la gestion administrative et financière du service commercial commun à ces deux services (abonnements, facturations, réclamations...). La comptabilité analytique permet d'évaluer cette participation comme suit :

- mise à disposition de personnel : 85,3 %
- gestion du personnel : 1,9 %
- charges des services centraux : 11 %
- autres prestations : 1,8 %.

«M. LE MAIRE : On avait annoncé que le budget 2012 serait exigeant et dynamique, ce sont les deux qualificatifs que je vous propose de retenir pour sa présentation que je vais faire rapidement pour donner place au nécessaire débat.

Exigeant car ce budget, vous allez pouvoir le constater, est construit sans augmentation du taux des impôts communaux, je le redis, et sans dégradation de notre endettement, dans une période où tout augmente, où les charges augmentent ; ça signifie que nous avons continué à faire des efforts très très importants de gestion comme nous le faisons depuis 10 ans que nous sommes là, ça doit même faire le 11^{ème} budget et donc depuis ces 11 budgets, toujours, toujours nous faisons ces efforts, nous privilégions les efforts de gestion mais aussi les redéploiements, l'adaptation effectivement de nos services aux réalités du moment.

Dynamique, ce budget l'est également car vous le verrez, nous continuons à investir et par là nous soutenons l'activité et l'emploi. Les dizaines de millions d'euros qui sont investis ici à Besançon vont en grande partie vers le tissu économique local. On pourrait en dire autant d'ailleurs de ce qui se fait à l'Agglomération et dans les autres collectivités. C'est important de soutenir l'économie locale, surtout

dans ces périodes de difficultés, mais pour autant on ne renonce pas aux grands projets qui sont nécessaires pour le développement de la Ville et de l'Agglomération puisque, vous le savez, si on doit gérer aujourd'hui on doit aussi préparer la ville de demain. Ce budget se chiffre à 247,1 M€ en mouvements réels hors gestion active de la dette, hors opérations de reprise des résultats, soit 212,3 M€ pour le budget principal et 34,8 M€ pour les budgets annexes.

Comme chaque année un certain nombre de mouvements modifie les périmètres et fausse les comparaisons. Cette année par exemple il y a eu la création de l'établissement public culturel ISBA, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts. On aimerait bien une année que le périmètre soit constant mais chaque année il évolue et il continuera à évoluer. Sans retraitement, le budget principal évolue de 1,4 % alors que l'inflation, vous le savez, est de 1,8 %. Donc on est, sans retraitement, à 1,8 % et si on retraitait le budget, c'est-à-dire que si on était à périmètre constant, et c'est ce chiffre-là qu'il faut retenir, notre budget n'évoluerait que de 0,2 %. Donc à périmètre constant, 0,2 % d'augmentation alors que l'inflation c'est 1,8 %. Il y a donc un effort de 1,6 % de gestion supplémentaire, ce qui veut dire en fait qu'en valeur réelle notre budget baisse, ça c'est mathématique. Tout cela n'est pas le fruit du hasard, je le répète, je ne suis toujours pas magicien, c'est la traduction des efforts qui ont été encore cette année consentis alors que les dotations diminuent et que le nombre des dépenses subies continue d'augmenter. Il y a fort à craindre que nous devions continuer ces efforts de rigueur encore quelques années mais nous y sommes prêts. Ces efforts de rigueur, nous les devons bien sûr aux Adjointes qui ont été raisonnables mais surtout aussi aux services de la Ville, à l'ensemble des services qui ont compris qu'on avait changé de période, qu'on avait même un peu avec le siècle changé de monde et qu'il fallait effectivement, dans un contexte économique et financier toujours négatif, avec des finances publiques qui allaient tendre à se dégrader, faire des efforts.

Des exemples je pourrais vous en donner des dizaines mais je n'en citerai qu'un seul : le 10 février dernier, sans aucune concertation, le Président de la République, aujourd'hui candidat, a convoqué en conférence des finances publiques les associations des élus locaux pour les faire participer à l'effort de réduction des déficits publics alors que ces trois dernières années cette structure n'a jamais été réunie, mais cette année, comme par hasard on la réunit. Résultat de tout cela, c'est une nouvelle mise en accusation des collectivités locales qui, aux yeux de l'opinion publique, passent pour de grandes dépensières alors qu'on nous transfère de plus en plus de charges, par exemple les cartes d'identité et les passeports, en matière de police de proximité aussi on a des charges qui ne cessent d'augmenter et on va prochainement nous transférer encore les permis de conduire, ça va être encore un coup de 2 à 300 000 €. Donc on nous transfère des charges et on est de mauvais gestionnaires, alors que nous présentons un budget en augmentation de 0,2 % avec une inflation à 1,8. Je peux vous dire que ça énerve beaucoup de monde, et pas uniquement les maires de gauche de se faire traiter en permanence de mauvais gestionnaires, ça devient un peu insupportable et les collectivités sont adultes et responsables, il y a un grand référendum tous les six ans qui s'appelle élections municipales.

Avant de passer aux trois priorités du BP 2012, je le redis et j'espère que tout le monde ici sera ravi de cela, notre situation financière est bonne. Il ne faut pas s'en féliciter particulièrement mais nous avons été prudents car le budget de la Ville c'est avant tout l'argent des Bisontins, c'est de l'argent qui doit servir aux Bisontins et nous avons été très très très très prudents, nous sommes très très très très avares quand il faut effectivement dépenser et nous en sommes fiers. Nicolas BODIN, le rapporteur du budget, reviendra d'ailleurs dans quelques instants sur ces chiffres en détail. Donc je peux confirmer les trois priorités que nous avons annoncées lors des orientations budgétaires :

1 - Montée en charge des grands programmes d'aménagement et d'équipement.

2 - L'accent mis sur les politiques sociales et quand on a en mémoire l'Analyse des Besoins Sociaux que nous a présentée Marie-Noëlle SCHOELLER il y a quelques instants, on voit bien combien là effectivement c'est nécessaire.

3 - Réalisation d'opérations nouvelles.

Il s'agit de concilier les grands projets et les actions de proximité avec un effort tout particulier dans un domaine qui nous tient à cœur, et Martine JEANNIN l'a rappelé, c'est la solidarité parce qu'en période

de crise il est important de pouvoir soutenir les plus faibles, ceux qui effectivement vivent avec 980 € par mois, c'est notre responsabilité. Les chômeurs ne sont pas des fraudeurs, les gens qui vivent avec 980 € par mois ne sont pas des gens qui ne cherchent pas de travail, qui trichent, ce sont des gens qui sont dans les difficultés et ce n'est pas les assister que de leur permettre de continuer à vivre en retrouvant une activité.

Les grands programmes de développement vous les connaissez. Bien sûr pour notre Agglomération il y a les travaux du tramway, ça va continuer à traverser la ville, il y aura beaucoup de bouleversements mais je crois pouvoir dire que les opinions là encore sont en train d'évoluer et de changer. Les gens comprennent les difficultés, je crois qu'il faut continuer à bien expliquer, c'est compliqué. Une personne m'a dit : «il y a des trous partout mais au fond je sais que dans deux ans ce sera bien donc on va attendre». C'est d'ailleurs assez amusant parce que cette personne était très âgée, et il y a même une centenaire qui nous a écrit l'autre jour en disant «le tramway, vivement que ça soit terminé». Elle nous a dit avoir connu l'ancien tramway et avoir hâte de voir le prochain. Elle doit avoir 101 ou 102 ans, on l'emmènera donc pour le voyage inaugural. Il y a donc le tramway, je ne reviens pas sur ce qui a été dit sur son financement car je me suis déjà exprimé à de multiples reprises là-dessus, on peut d'ailleurs constater simplement, un mot là-dessus, que cette année le tramway est démarré et qu'il n'y a pas d'augmentation des impôts locaux à la Ville, c'est donc bien la preuve par A + B que le tramway se fait sans augmenter les impôts locaux à Besançon. C'est la première chose.

La Ville accompagne donc cette opération par des travaux sur l'espace public. Je remercie l'ensemble des services de la Ville et on verra effectivement que lorsque tout cela sera terminé, après cette période difficile, la Ville aura été embellie. On aura fait 14,5 km de pistes cyclables supplémentaires, de parcours pour les modes doux, on aura réaménagé un certain nombre d'espaces, je pense par exemple à l'espace Battant, la place Jouffroy, à la place Flore, à ce qui va se faire à l'Est devant Pergaud ou ce qui se fera devant le CHU ou dans la traversée de Planoise ou des 408 par exemple.

Il y a aussi une série de projets importants qui sont engagés telle la restructuration du Pôle Viotte. Nous étions hier en réunion avec Michel LOYAT, Jean-Claude ROY et Nicole WEINMAN en discussion avec la SNCF ; il y aura bientôt une réunion publique où l'on va présenter ce projet. La gare Viotte va changer, nous avons obtenu ce que nous voulions après des discussions très longues avec la SNCF, avec RFF et Gares & Connexions. Nous aurons une belle gare qui débouchera de plain-pied sur l'esplanade et nous aurons, en sortant de la gare, une vue imprenable sur la Citadelle avec en premier plan bien sûr une station de tramway. Il y a aussi la poursuite des PRU de Planoise et de Clairs-Soleils où on va inaugurer après-demain à 16 h 30 la place. J'y vais souvent mais je suis repassé il y a quelques jours, j'ai vu que le magasin SPAR était en train de mettre ses étiquettes et on voit bien que c'est une opération de renouvellement urbain qui a été faite, pour que M. BONNET n'ait pas à me le redire, avec l'aide de l'Etat comme je l'ai toujours dit, avec l'aide des bailleurs sociaux qui financent tout de même au passage 70 ou 80 % mais l'Etat était présent, comme la Région, comme le Département, comme la Ville et comme l'Agglomération. On a là l'image de ce qu'est le renouvellement urbain, le quartier a complètement changé, c'est d'ailleurs pour cela que j'ai pu, avec Jacques MARIOT, il s'en souvient, convaincre le groupe SPAR d'aller s'installer là-bas alors que personne ne voulait y aller. On les aidera afin que ça se passe bien, dans ce beau quartier. C'est pareil sur Planoise, sachant que nous devons aussi lancer la réflexion -elle est déjà lancée d'ailleurs- sur Fontaine Argent et qu'un jour aussi, pas dans ce mandat-là mais dans le suivant, réfléchir sur le devenir des 408 où je pense qu'en matière d'urbanisme, il y aura des choses à faire.

En ce qui concerne l'opération Pasteur, vous savez que les fouilles sont terminées. Ça va être aussi compliqué dans ce secteur car il y a le désamiantage de Monoprix, il y a Pasteur, les constructions qui vont démarrer et le tram. Ça va être un peu compliqué mais on aura là un beau projet. Un autre projet démarre aussi sur le quartier Battant, entre autres tout le secteur du bas de la rue Battant et de la rue de la Madeleine. Je ne parle pas des projets d'éco-quartier sur les Vaïtes, sur Vauban, le réaménagement des Prés de Vaux et j'espère bientôt le commencement -j'espère !- de la démolition dans les années à venir, voire les mois, je ne sais pas quand, de la friche industrielle anciennement la Rhodiaceta.

La deuxième priorité de ce budget est constituée par les politiques sociales. On a pris connaissance de cette demande dans l'Analyse des Besoins Sociaux que nous a présentée Marie-Noëlle. Le constat dressé est alarmant, nous devons réagir et on peut d'ailleurs se poser une question : que serait notre ville, que seraient nos quartiers s'il n'y avait pas ces politiques audacieuses et volontaires de la ville que nous menons, que mène aussi le Conseil Général, la Ville les conduisant avec le CCAS, les politiques qu'on mène non pas en direction d'assistés mais de personnes fragiles. Nous devons aussi renforcer nos moyens pour amortir les effets de la crise mais aussi pour accompagner les parcours individuels. Par exemple le tram ce sont 200 000 heures d'insertion minimum qui vont permettre à des dizaines voire à des centaines de personnes de pouvoir trouver peut-être un emploi pérenne.

On va aussi en 2012 renforcer les moyens consacrés aux politiques de valeur ajoutée sociale, c'est la valeur ajoutée mais celle-là va être augmentée mais ça ne pèsera pas dans les porte-monnaie, c'est l'aide aux personnes fragiles, les politiques d'insertion et d'accès à l'emploi, les politiques en direction des personnes âgées -nous avons pris des engagements avec Besançon amie des aînés-, des personnes handicapées aussi auxquelles nous sommes, vous le savez, très attachés, et aussi une nouvelle politique de la jeunesse dans la suite de ce qui a été fait avec Energie Jeunes et qui fonctionne bien. La subvention de la Ville au CCAS atteindra plus de 10 millions d'euros, soit un taux de progression de 5 %, car nous sentons bien que les besoins augmentent, la demande sociale augmente fortement concernant le service public municipal. Les autres politiques publiques ne sont pas négligées. En 2012 les enjeux du développement durable restent au cœur de notre action et de nos politiques, de nouveaux budgets sont prévus en faveur du patrimoine naturel, notamment pour la protection des berges du Doubs, pour la qualité de la vie, la qualité des déplacements, le soutien au commerce, les politiques de développement qui vont continuer à nous mobiliser.

En 2012 on va voir le démarrage de travaux destinés à l'accueil des usagers sur le site administratif municipal. Il faut que nous puissions augmenter encore la qualité du service d'accueil pour les personnes qui viennent à la Mairie en regroupant tout dans un centre d'accueil et c'est Jacqueline PANIER qui gère cela. Je pense que dans le courant de l'année ça va être un peu perturbant mais nous aurons un accueil administratif municipal à la hauteur de nos ambitions. On livrera la Salle Jean Zay à Palente et, vous le savez, on a un grand programme autour de la MJC de Palente avec la reconstruction d'une bibliothèque, la refonte d'une crèche, d'une salle des fêtes sur plusieurs tranches et sur plusieurs années mais vu le dynamisme de Palente il était important que nous le fassions. On va continuer également nos investissements dans les écoles et dans les crèches. Nous allons poursuivre notre engagement auprès de l'Université, renforcer encore les liens, aller vers plus de mutualisation entre la Ville et l'Agglomération et je vous renouvelle l'invitation de travailler tous ensemble, majorité et opposition, à la construction du projet Besançon 2030.

Dans le domaine de la culture, vous le savez, la Maison Victor Hugo, le Festival Hugo démarre bien. On en parle un peu partout, sur France Culture, Europe 1, sur la 1, la 2, la 3, Arte je crois, RTL, dans Le Monde il y a un supplément hors série du Monde. Il y aura aussi, je vous y invite d'ailleurs, samedi après-midi une conférence sur la justice au travers des Misérables, de Robert BADINTER, ancien prof de la Fac de Droit de Besançon, c'est quelque chose, la retransmission en direct du Métropolitain Opéra de New-York d'Ernani, «Tempête sous un crâne» dimanche, il y a aussi un festival en lien avec l'Association des Amis de Victor Hugo, avec Arnaud Laster et Danièle Gasiglia, avec Jean-Marc Hovasse, je sens qu'il y a quelque chose qui est en train de prendre forme, la Maison Victor Hugo qui sera dans un an bientôt prête à ouvrir, en tout cas nous faisons tout pour. Un nouveau quartier se construira autour de La Rodia et de la Cité des Arts ; on continue à travailler sur l'Orchestre Montbéliard - Franche-Comté et sur le rapprochement de nos scènes, le Théâtre Ledoux, Théâtre Musical et la Scène de Planoise notamment.

Dans le domaine sportif il y a beaucoup d'investissements pour le rugby au niveau des Orchamps et sur le complexe sportif de Rosemont entre autres.

Voilà quelques exemples qui montrent que la Ville bouge et comme je le disais l'autre jour en réunion de présentation du budget, quand je vois des grues dans la rue, quand je vois des travaux, quand je vois des barrières orange c'est un petit peu perturbant mais au fond je me dis que la ville bouge et je préfère me faire critiquer pour cela plutôt que l'on me dise que la ville est endormie. En tout cas ce

qualificatif d'endormie je crois n'est plus du tout adapté à notre ville et nous devons en être tous heureux puisque nous devons en être tous les acteurs. Voilà ce que je voulais dire rapidement avant de donner la parole à Nicolas BODIN.

M. Nicolas BODIN : J'irai à l'essentiel pour laisser place ensuite au débat. Je rappelle que le budget général en mouvements réels hors gestion active de la dette et opérations de reprise des résultats est de 247,1 M€ en 2012 contre 243,6 M€ en 2011. D'un exercice sur l'autre les budgets annexes sont globalement stables, aux alentours de 34 M€. Quant au budget principal, il passe de 209,3 M€ à 212,3 M€ mais il est quasiment stable après retraitement. Ce budget est construit avec des efforts de gestion renouvelés et importants, c'est absolument indispensable alors que les dotations de l'État baissent une nouvelle fois, que les frais financiers augmentent sous l'effet de la crise et que les demandes d'intervention n'ont jamais été aussi nombreuses. La Ville doit supporter, comme d'autres, des charges supplémentaires. Un seul exemple, nous estimons à près de 60 000 € le coût net de la hausse du taux réduit de la TVA. Sur la section de fonctionnement nous avons tenu les dépenses, notamment en limitant à + 1,7 % l'évolution des dépenses de personnel permanent et nous avons pu maintenir l'épargne brute, puisqu'elle est quasi stable, à près de 25 M€.

Sur la diapositive suivante, je souligne la part significative des dépenses d'équipement. Elle s'élève à 43,5 M€ d'investissements directs et indirects, c'est élevé même si de BP à BP les dépenses d'équipement paraissent en baisse. En effet le BP 2011 comportait deux opérations exceptionnelles : l'acquisition de l'Espace Sancey et l'opération du 6 rue de la Madeleine. Donc à périmètres constants, hors ces deux opérations que je viens de citer, les dépenses d'équipement progressent de 42,5 à 43,5 M€. Cet effort d'équipement est financé sans augmentation de l'emprunt voté qui demeure stable à 19 M€ sur le budget principal, ce qui augmente légèrement le taux de financement par emprunt qui est toujours inférieur à 45 %.

Les principes de construction du BP 2012 permettent donc de ne pas dégrader la situation financière de la Ville dans un contexte de plus en plus difficile pour les différentes collectivités locales. Je rappelle que l'effort des deux plans de rigueur de 2011 se traduit en loi de finances par une baisse accrue des dotations de l'État. Cette année nous allons perdre 600 000 € d'après nos estimations, 750 000 € si l'on fait la comparaison au regard des réalisations de 2011. Et la loi de finances comporte une série de mesures dont il est encore difficile d'apprécier les incidences budgétaires pour la Ville. Dans le désordre je cite la réforme des potentiels fiscaux et financiers, l'annonce de la révision des valeurs locatives du bâti commercial, la mise en place d'une nouvelle forme de péréquation horizontale avec le Fonds National de Péréquation Intercommunal, etc. etc., toutes réformes présentées encore une fois au pas de charge dans un contexte de moindres moyens budgétaires et sans simulation sérieuse.

Dernière caractéristique et non la moindre, c'est la plus importante pour les Bisontins, c'est la non augmentation des taux de la fiscalité communale. Quelques chiffres pour contrer les discours alarmistes que nous avons pu entendre au sein de ce Conseil concernant l'étouffement ou le matraquage fiscal dont la Ville serait responsable. Depuis 2009 la hausse moyenne des taux communaux aura été de + 1 % seulement alors que l'inflation aura progressé de + 1,3 %. Sur la période 2008-2011, les taux Ville + Agglomération, en comparaison avec les strates des communes de plus de 100 000 habitants, auront évolué comparativement de + 1,9 %, soit près du double de l'inflation pendant la même période. Et si les taux des Bisontins restent plutôt élevés, la Ville aura gagné des places dans le classement des 41 plus grandes villes de France et c'est notre objectif de continuer dans cette voie jusqu'en 2014.

Quelques commentaires rapides sur les principaux postes du budget principal. En recettes on souligne la progression relative des recettes de fiscalité indirecte, les participations et subventions augmentent hors les versements de l'État qui diminuent, l'excédent reporté reste stable, les autres recettes sont en retrait mais il faut tenir compte des mouvements et remboursements entre la Ville et ses établissements publics.

En investissement l'emprunt est stable, les subventions attendues diminuent et les cessions sont en augmentation. Pour ce qui concerne les dépenses, la hausse modérée des dépenses de personnel est à souligner ; quant aux autres dépenses courantes elles sont en baisse après retraitement. Une hausse importante concerne la subvention au CCAS et bien évidemment les frais financiers. D'une façon

générale l'annuité de la dette progresse à cause d'un effet volume et également d'un effet lié principalement à l'augmentation des marges bancaires.

Dernier visuel sur la structure de la Ville. On constate la répartition de l'encours de dette qui est très équilibré, les risques sont limités, près de 95 % de l'encours est classé en catégorie 1A, c'est-à-dire sans aucun risque majeur. Même en légère augmentation l'encours de dette sur le budget principal reste raisonnable, 107,9 M€ ; la durée résiduelle reste inférieure à 10 ans et le taux d'intérêt moyen est de 3,25 %. La Ville demeure moins endettée que la moyenne des villes comparables et malgré un contexte économique et financier difficile, elle ne devrait pas avoir de difficultés à mobiliser ses emprunts en 2012, ce qui n'est pas le cas de toutes les collectivités. Au vu d'une consultation lancée en janvier, les propositions bancaires reçues permettent dès maintenant de couvrir la quasi totalité du besoin d'emprunt prévisionnel. Monsieur le Maire, j'en ai terminé avec cette présentation.

M. LE MAIRE : Merci Nicolas. Maintenant je passe la parole à la salle.

Mme Martine JEANNIN : Le budget primitif 2012 côté dépenses est revu à la baisse, enfin ! Depuis plus de 6 ans que je suis autour de cette table, il aura été toujours voté à la hausse, sans que l'on puisse comprendre pourquoi. Mais cette année vous avez dû certainement resserrer très fortement les boulons pour arriver à ce résultat.

M. LE MAIRE : Alors félicitez-moi !

Mme Martine JEANNIN : Je vous félicite -je ne suis pas ingrate-. En regardant de plus près -attendez, la suite arrive !-...

M. LE MAIRE : Rassurez-moi, quand même !

Mme Martine JEANNIN : Je n'ai pas changé comme ça... en regardant de plus près, les postes qui augmentent se situent dans le fonctionnement, la masse salariale passant à 84 M€ soit 2 M€ de plus que l'an passé mais tous les ans c'est la même constatation. En 2008 par exemple elle était de 80 M€, donc elle augmente d'1 M€ par an. Je me contenterai juste d'en faire le constat, rien d'autre, puisque vous nous dites à chaque fois que c'est normal. Un autre budget explose ainsi d'année en année, c'est celui du CCAS. Comme on l'a vu sur le précédent rapport les demandes d'aides sociales seront de plus en plus fortes, la subvention du CCAS qui frôle les 10 M€ en 2012 était, j'ose le rappeler, de 9 millions en 2008. A part ces deux lignes budgétaires en hausse et selon votre formule rituelle «indépendante de ma volonté», on s'aperçoit que la réelle baisse se situe plus dans le budget des investissements. Mais enfin si les taux de la taxe d'habitation qui restent à 22,28, c'est vrai j'ai contrôlé, et le taux de la taxe foncière à 25,64 n'augmentent pas, en fait c'est ça la seule vraie bonne nouvelle qui intéresse nos concitoyens.

M. LE MAIRE : C'est déjà pas mal je trouve. Je vous remercie de ces propos. La subvention au CCAS augmente c'est vrai mais j'ai expliqué pourquoi, la masse salariale actuellement augmente parce qu'il y a quelque chose qui s'appelle le GVT, le Glissement Vieillesse Technicité et chaque année même si on ne touche absolument à rien, effectivement il y a des indices, des taux de la fonction publique qui augmentent, on applique et c'est normal et puis chaque année les personnes prennent un an d'ancienneté et il y a aussi des contrôleurs qui deviennent contrôleurs principaux... ça c'est l'augmentation de la technicité, c'est effectivement une masse importante mais vous savez, on peut diminuer très fortement la masse salariale et très brutalement. Demain on ne fait plus les repas dans nos écoles -je précise bien que ce n'est pas ce qu'on va faire- mais on cède cela à une grande société de services, ce sont des centaines d'emplois en moins, on donne l'eau à une grande société d'eau qui ne demande que ça et ce sont des centaines d'emplois en moins, pareil pour l'assainissement mais on ne le fera pas. Donc ce qu'il faut voir derrière c'est le service. On assure la surveillance des enfants dans les écoles le soir encore gratuitement me semble-t-il, beaucoup de villes ne le font pas, ce sont des efforts. Ce qu'il faut surtout juger mais je reconnais que ce n'est pas facile, c'est ce qu'il y a derrière cet impôt, ce qu'il y a comme services rendus et nous sommes une ville de France où il y a le plus de services, c'est certainement pour cela que nous sommes souvent cités parmi les villes où il y a une bonne qualité de vie.

Je vais vous citer simplement un seul exemple que l'on me donne, où l'on pourrait gagner cette année 300 000 €, on ne va pas les gagner, mais les élections, grand moment de démocratie qu'il ne faut pas supprimer, nous coûtent 320 000 €, le personnel, les frais et vous savez combien nous rembourse l'État ? 30 000 €, c'est-à-dire que les élections coûtent cette année 290 000 € à la Ville de Besançon, à toutes les villes d'ailleurs, mais il va bien falloir qu'on les finance. Voilà, après ça ne veut rien dire d'autre que ça, c'est nécessaire mais c'est pour vous dire qu'on est remboursé 30 000 € sur 320 000 €, le reste c'est le Bisontin qui paie.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, mes chers collègues, je vais essayer d'être court. Je vais donner mon appréciation en repensant...

M. LE MAIRE : A voir votre nombre de pages je m'inquiète !

M. Jean ROSSELOT : ...à ces fameux trois mots qu'Edgar FAURE utilisait pour décrire l'exercice...

M. LE MAIRE : «Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent», c'est ça ?

M. Jean ROSSELOT : ...auquel on se livre ce soir d'adoption d'un budget : liturgie, des rites qui sont toujours les mêmes : des règles, des rites, des documents, litanie avec des chapelets de chiffres et les lignes budgétaires, et léthargie pour finalement dire que tout ça ne donne pas grand chose. Moi je trouve que vous êtes en léthargie budgétaire.

D'abord juste un mot pour dire que franchement j'aurais aimé, comme vous savez si bien le faire, que vous marquiez l'entrée dans cette ère nouvelle de la fiscalité locale qui aura vu enfin la suppression de la taxe professionnelle, cet impôt imbécile comme disait François MITTERRAND mais auquel personne n'avait osé s'attaquer, et à l'apparition, à la création d'un nouveau panier de ressources, c'est vraiment une nouvelle ère, la création d'un nouveau panier de ressources où le Gouvernement a eu le courage d'aller chercher l'argent là où il était, chez les riches, je m'étonne d'ailleurs que personne ne l'ait jamais fait avant...

M. LE MAIRE : C'est un scoop quand même !

M. Jean ROSSELOT : Je vous laisse le temps de rire ; ça y est, vous avez fini ? Tout le monde sait que les plus grandes fortunes comme celles de la sidérurgie autrefois, de ces 30 ou 40 dernières années, se sont faites sur la grande distribution et le Gouvernement a tapé sur la grande distribution.

M. LE MAIRE : Pas bien fort !

M. Jean ROSSELOT : ...La taxe sur les surfaces, la TASCOM, je regrette, il fallait y penser et il fallait le faire. Supprimer cette horrible taxe professionnelle -nous étions les seuls à l'avoir- qui favorisait les délocalisations et aller chercher l'argent chez les riches, vous qui n'avez que ce mot à la bouche, il fallait le faire ! C'est comme l'impôt imbécile, vous ne l'avez pas fait.

M. LE MAIRE : Jean...

M. Jean ROSSELOT : Vous permettez, je peux finir ma phrase ?

M. LE MAIRE : Il n'y a que vous qui le croyez quand même ! Allez-y.

M. Jean ROSSELOT : C'est ce que je voulais dire au départ. La deuxième chose à souligner c'est que les ratios qui sont là tous les ans sont toujours au rouge. Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal, les dépenses de fonctionnement... ce qui est quand même extraordinaire c'est que les dépenses de fonctionnement sont plus élevées que la moyenne nationale malgré le fait que les recettes de fonctionnement soient aussi plus élevées que la moyenne nationale. La nouvelle c'est que les dépenses de fonctionnement de votre budget n'augmentent que de 1,7 %. C'est encore trop, je dis que c'est encore trop parce qu'il ne vous a pas échappé que le Gouvernement avait, pour la première fois depuis 1945,

tordu le cou à cette religion du toujours dépenser plus. Moi je trouve que c'est léthargique parce que nombre de communes en pointe réussissent à présenter des dépenses de fonctionnement, sans diminuer le service, diminuées de 3 à 4 % par des procédés nouveaux, en mobilisant les services, en instaurant un dialogue de gestion, avec un contrôle de gestion sur l'exécution du budget pour gagner en productivité. Vous, vous ne cherchez pas trop, vous ne vous donnez pas trop de mal.

C'est tout à fait normal que le Président de la République rappelle aux collectivités territoriales que nous sommes, la République Française avec ses composantes, que quand la République est en difficultés financières, il faut qu'elles participent. C'est toujours étonnant d'entendre votre langage, je ne sais pas s'il va changer bientôt, je ne le souhaite pas d'ailleurs, du genre on perd, on perd, on perd. Mais on est la République et on devrait être bien content de ne pas être en réduction comme le sont des économies et des pensions et des retraites dans d'autres pays. Il faut réduire la voilure. Je reste impressionné par le fait, quand Nicolas SARKOZY a tenu ce langage en 2007 «il faut réduire les dépenses de fonctionnement», c'est la seule façon de rendre nos industries plus compétitives et parce qu'elles sont compétitives on pourra toujours avoir de l'argent pour faire du social. Au moment où on a mis sur pied la révision générale des politiques publiques, vous, vous avez augmenté le nombre des adjoints de 4... (rires et réaction de M. le Maire). Ecoutez, franchement, nous donner des leçons et vous disposez de 50 Adjoints. Il faut que cette ville sache qu'il y a 50 Adjoints autour du Maire...

M. LE MAIRE : Mais c'est n'importe quoi ! Je ne peux pas vous laisser dire ça !

M. Jean ROSSELOT : 29 Vice-présidents à l'Agglomération et 21 Adjoints au Maire.

M. LE MAIRE : Mais arrêtez, arrêtez... ! Là je vous arrête une seconde, je vous redonnerai la parole mais je ne peux pas vous laisser dire... -et bien partez Monsieur ROSSELOT, allez-y, partez !- Je vous redonnerai la parole mais je ne peux pas vous laisser dire qu'il y a 50 Adjoints car cela voudrait dire que comme nous sommes 55 et que vous êtes déjà 10, il y a 5 des vôtres qui seraient mes adjoints, ça se saurait quand même ! Alors arrêtez de dire des choses ridicules pour ne pas dire autrement. J'en ai assez, je vous le dis calmement, de ces propos que l'on sait faux, que l'on distribue dans l'assemblée pour qu'ils soient reproduits le lendemain dans la presse quelle qu'elle soit d'ailleurs, presse papier ou presse internet, ce sont des mensonges. Je ne peux pas vous laisser dire qu'il y a 50 Adjoints autour de moi, il y a des Adjoints et des Adjoints de quartier. Quand on voit ce qui est en train de se faire au niveau national, quand on voit par exemple aujourd'hui que la directrice de l'hospitalisation vient d'être remplacée par le Directeur de Cabinet de M. BERTRAND, quand on parle de BORLOO chez Véolia, on croit vraiment que là il commence à prendre peur, venir nous dire à nous qu'il y a 50 Adjoints autour de moi alors que nous sommes 55 au total, c'est un mensonge, je ne vous laisserai plus dire des mensonges. Vous avez la parole.

M. Jean ROSSELOT : C'est lamentable de ne pas me laisser...

M. LE MAIRE : C'est peut-être lamentable mais c'est surtout lamentable de mentir !

M. Jean ROSSELOT : ... c'est lamentable de ne pas me laisser finir ma phrase parce que bien évidemment je me serais expliqué, 21 Adjoints en propre à la Ville et 29 Vice-Présidents à l'Agglomération qu'on peut considérer... c'est extraordinaire, vous «m'engueulez» sans arrêt parce que je coupe la parole et vous n'arrêtez pas depuis que je parle...

M. LE MAIRE : J'ai pris modèle sur vous, vous êtes mon modèle pour ça !

M. Jean ROSSELOT : ...c'est assez «nul» comme répartie, je vous le dis tout de suite ! Il a pris modèle sur moi ! Je voulais simplement dire que ce n'est pas pour les 80 000 € que ça peut représenter par an mais que c'est quand même symbolique. Vous êtes toujours dans ce paradigme de la dépense publique pour la dépense publique et ce signe donné à l'inverse de la nouvelle logique dans laquelle l'État français voulait se placer, ce qui nous a d'ailleurs évité, à mon avis, de graves inconvénients, que vous ayez pris le contrepied et je vous le dis, ce n'est pas méchant mais simplement il faut changer votre logique. Et si vous m'aviez laissé parler calmement, j'aurais dit : oui, au sens large on peut considérer que vous avez 29 Vice-Présidents qui sont aussi des Adjoints du chef de l'exécutif territorial que vous êtes à la

CAGB, on peut dire que ça fait 50 au total. Vous nous avez envoyé, par un effet de bonté, la composition de votre Cabinet et ce que je vais dire, mais là si vous m'interrompez ça va encore fausser le sens de mon intervention, ce que je vais dire n'enlève rien à l'estime et à la valeur des gens qui vous entourent mais quand j'ai vu cet organigramme je me suis dit «mais c'est le cabinet d'un grand ministère». Je ne sais pas, Directeur, Directeur Adjoint, Chef de Cabinet, Conseillers techniques mais est-ce qu'il y a vraiment une valeur ajoutée, un plus aux services rendus auprès de nos concitoyens ? Il y a derrière les chefs de services, les pôles. Je vous dis que ce que font des collectivités aujourd'hui c'est qu'elles arrivent et elles en sont elles-mêmes toutes surprises, à baisser les dépenses de fonctionnement sans contraindre du tout les fonctionnaires parce qu'ils sont impliqués par le dialogue dans ces efforts et que vous n'en êtes toujours pas convaincu.

Que le Président de la République, je l'ai dit, appelle tout le monde à un effort, je ne sais pas s'il sera à nouveau Président, ce que je souhaite évidemment, mais aujourd'hui il fait son travail et ça m'étonne que vous ne l'ayez pas rappelé parce que c'est bien écrit dans votre rapport que désormais il faudra présenter au Préfet, si j'ai bien compris, l'état de la dette, l'état du recrutement et les dépenses de communication. Qu'il y ait un effort aussi à faire là-dessus, je ne sais pas ; la communication par exemple, imaginez que le chef de l'État, vous êtes chef d'une collectivité, il est chef d'une autre collectivité, imaginez que le chef de l'État ait comme vous, une brochure, une revue qu'on pourrait appeler «France votre pays» comme «Besançon Votre Ville» et que ça arrive dans tous les foyers...

M. LE MAIRE : Ça s'appelle TF1 ce qu'il a lui ! Le Figaro, TF1... au choix.

M. Jean ROSSELOT : ... attendez. Là, franchement... parce que le Maire, et c'est d'ailleurs normal puisqu'il est maire en plus du BVV, en plus de toutes ces communications, le Maire n'est pas tous les jours -je ne veux pas citer les principaux grands organes de presse-, je dis que s'il y avait en plus une brochure...

M. LE MAIRE : Parfois je m'en dispenserais bien d'y être !

M. Jean ROSSELOT : Ça m'étonnerait, c'est facile de le dire mais... A part ça on a été trop gentil sur la dette car on commence à approcher des feux clignotants. Alors sur les grandes actions on ne va pas tout refaire les débats, je dirai simplement deux ou trois choses : je trouve que vous êtes en léthargie parce que vous avez des grands programmes qui sont lancés... quand je regarde les grandes villes qui nous entourent, je me pose des questions sur, comment dire, l'intelligence de vos choix. Je prends Metz par exemple avec son METIS ce n'est pas TEMIS c'est METIS, système souple, diffus de transport en commun avec récupération de l'énergie électrique sur les freinages et système hybride. C'est Metz, c'est une ville dont on parle en Europe, un peu plus grande que Besançon et ils ont choisi ça. La ville qui est votre mentor, la Ville de Dijon, quand je regarde la gestion du service public de l'eau, je n'ai rien contre la régie mais quand même ! Quand je lis tout ce que fait REBSAMEN, grâce à sa délégation de service public et avec son entreprise délégataire jusqu'à avoir un fonds de solidarité sociale avec lequel il arrose les familles les plus défavorisées -ça n'a même plus de rapport avec l'eau- où il intervient tous azimuts. Il était comme vous ; avant de prendre le pouvoir il était pour la régie et après il a gardé la Lyonnaise des Eaux et je trouve que c'est fantastique du point de vue social avec un tarif de l'eau, l'eau confort et l'eau vitale, je trouve que ça va très loin quand même dans le social. Je dis simplement que vous n'êtes pas dans les bonnes orientations, vous ne préparez pas suffisamment l'avenir par rapport à ce qu'on peut voir autour de nous et pourtant Dijon c'est votre bon exemple.

Et je terminerai, toujours dans les grandes orientations, par cette passivité qui caractérise votre action. Tout à l'heure M. LEUBA m'a fait la leçon mais ce qu'il y a de commun entre lui, vous et SARKOZY, c'est que vous êtes au pouvoir, c'est quand même plus facile...

M. LE MAIRE : Sauf que moi j'espère y rester !

M. Jean ROSSELOT : ... mais laissez-moi finir s'il vous plaît, c'est quand même plus facile. Vous aviez expliqué au patronat que j'étais contre, pas du tout ! Quand vous accordez une subvention de 50 000 € à l'Amphi de l'UIMM c'est très bien mais c'est quand même plus facile quand vous êtes dans cette position-là, que vous faites le discours d'annonce devant 100 personnes, c'est quand même plus